

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 20 novembre 2018 à 13h.30

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 av. Paul Vaillant-Couturier - salle n°1

EN UN SEUL LOT

Dans un immeuble sis à

NOISY LE GRAND (93)

37-39 avenue Paul Vaillant Couturier

Cadastré section AO n°276 et n° 277 pour 12a 02ca

LOT DE COPROPRIETE N° TREIZE (13) :

UN STUDIO

dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, à gauche dans l'entrée, comprenant suivant PV de description dressé le 10 avril 2018 par Maître DUCHAU-CHOY-CREUZIN, huissier de justice : entrée, salle de bains avec W.C., pièce principale, coin cuisine. Et les 63/1.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Suivant même PV, les lieux sont inoccupés.

Selon dossier de diagnostic technique établi par la société NOESIS-DIAG la superficie « Loi Carrez » est de **41,36 M²**. (DPE : F et GES : D)

MISE A PRIX : 25.000 € (VINGT CINQ MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ A Maître **Valérie GARÇON**, avocat au barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la **SCP W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle - (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG : 18/03817)

▶ Sur les lieux pour visiter, le **mardi 13 novembre 2018 de 14h à 15h**

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr